



**Bienvenue à
l'Université
de l'Ingénierie**

**Livret d'accueil
STAGIAIRES**



PIERRE GIBBE
Directeur
de l'Université de l'Ingénierie

Bienvenue à l'Université de l'Ingénierie,

A l'heure où le Pass sanitaire se met en place, **l'Université de l'Ingénierie n'est pas concernée, pour le moment, par le champ d'application de ces nouvelles mesures** mais pour autant la sécurité sanitaire de nos stagiaires, formateurs et de notre personnel reste notre priorité.

Fidèle à nos partis pris d'accueil, de convivialité et d'autonomie, nous avons mis en place dès le début de la pandémie, des mesures qui protègent sans pour autant supprimer les contacts et les échanges. **Nous vous demandons, plus que jamais, pour le bien-être de tous, de respecter les règles établies au sein de notre établissement.**

Que ce soit pour vous former à distance ou physiquement dans notre bâtiment à Saint Denis, le suivi d'une formation de l'Udl est une parenthèse dans votre travail quotidien et un moment de concentration pleinement tourné sur les apprentissages et le développement des compétences. **Nous mettons donc tout en œuvre pour que ce temps se passe au mieux et vous soit le plus profitable et le plus durable possible.** C'est pour cette raison que nous attachons une grande importance à la pédagogie de nos formations et que nous sommes très attentifs à leur évaluation (dont vous êtes les acteurs en répondant aux questionnaires Formetris). Nous faisons ainsi évoluer en permanence nos contenus en fonction de vos retours et de l'actualité des métiers.

Engagés dans une démarche qualité pour l'obtention du certificat Qualiopi, propre aux organismes de formation, nous avons dernièrement entamé une réflexion sur le positionnement stratégique de l'Udl. Nous œuvrons au quotidien pour faire progresser les compétences dans le domaine de l'ingénierie des transports ferroviaires et guidés et espérons que le moment que vous passerez avec nous, vous sera profitable tant professionnellement que personnellement.

Nous vous souhaitons une bonne formation !

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Je porte
obligatoirement le
masque en salle de
formation et lors de
mes déplacements



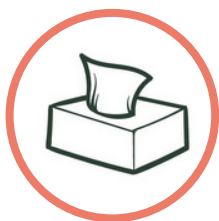
Je limite les
contacts
rapprochés



Je me lave très
régulièrement
les mains



Je tousse ou
j'éternue dans
mon coude



J'utilise
un mouchoir à
usage unique et
je le jette

VOTRE VENUE EN FORMATION ET VOS DÉPLACEMENTS

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, la prévention de la transmission du virus repose sur l'application de gestes barrières et de la distance sociale d'au moins un mètre.

L'ARRIVÉE DANS LES LOCAUX

L'entrée se fait par la porte habituelle située 47 rue Cristino Garcia. **Les locaux sont ouverts de 8h15 à 18h00.**

Nous vous demandons plus que jamais de respecter vos horaires de formation et **d'arriver 15 à 20 min avant le démarrage de votre cours.**

Avant d'être pris en charge par le personnel de l'Udl, du gel hydroalcoolique est mis à votre disposition à l'entrée, **avec désinfection obligatoire des mains.**

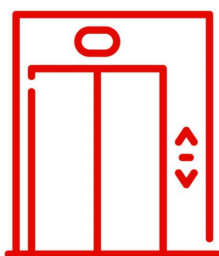


Le personnel de l'accueil vous remettra votre badge ainsi que les consignes COVID à respecter.

Les circulations dans les parties communes doivent se faire avec le port du masque.

L'ascenseur est à proscrire sauf en cas de restriction médicale. La cabine n'est accessible qu'à deux personnes maximum.

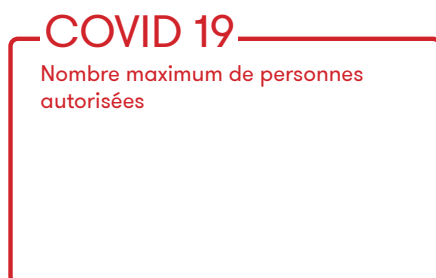
COVID-19
ASCENSEURS
- ACCÈS LIMITÉ -
L'USAGE DES ASCENSEURS EST LIMITÉ
À 2 PERSONNES MAXIMUM.
MERCİ DE VOUS LAYER LES MAINS
AVANT ET APRÈS CHAQUE UTILISATION



Vous avez accès uniquement aux sanitaires de votre étage.

EN SALLE DE FORMATION

Le nombre de personnes maximum par salle de cours est limité. Il est représenté par ce pictogramme.



Les salles de cours sont aménagées pour respecter la distanciation demandée. **Vous devez rester à la même place pour toute la durée de la formation.**

Un stylo et un bloc note vous seront fournis à chaque début de formation. Ces derniers sont à l'usage d'une seule et même personne et ne doivent en aucun cas être prêtés ou échangés.



La restauration du déjeuner dans la salle de cours pourra être exceptionnellement autorisée par le personnel de l'Udl.

Les locaux sont désinfectés après chaque journée de travail.

ÉQUIPEMENT ET ESPACES COMMUNS

ÉQUIPEMENT DES LOCAUX

De manière générale, **nous privilégions le plus possible un équipement à l'usage d'une seule personne.** Ceci n'est pas toujours possible, aussi pour les équipements à usage commun les fontaines à eau, en libre service au rez de chaussée ou dans les étages, il conviendra de se désinfecter les mains avant chaque usage.

Du gel hydroalcoolique est installé à l'entrée du bâtiment, à l'entrée de chaque salle de formation, à la sortie du bâtiment ainsi qu'à proximité de chaque équipement commun.

Les surfaces de contact telles que poignées de porte, rampes d'escalier seront désinfectées régulièrement au cours de la journée.

LIEU DE PAUSE ET DE RESTAURATION

L'espace commun du rez-de-chaussée est accessible librement **pour les pauses entre 2 séances de formation ou pour la pause déjeuner.**

Un barman pourra vous servir à votre demande une boisson chaude ou fraîche, ou encore une collation.

En cas de très forte affluence, le personnel de l'Udl pourra vous inviter à prendre votre déjeuner **dans votre salle de cours** dans le respect des mesures renforcées de distanciation (environ 2 mètres de distance entre 2 personnes)

Le temps sans port du masque doit être bref et n'est autorisé que pour boire et manger.

Après la pause repas, **vous devrez désinfecter votre emplacement** avec les lingettes et les produits virucides se trouvant dans chaque salle.

Les équipements communs tels que fontaines à eau, machines à café, bouilloires, réfrigérateurs, lave-vaisselle et micro-ondes ne sont pas en accès libre.

L'espace sera régulièrement aéré au cours de la journée.



EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'intégralité du règlement intérieur ainsi que l'annexe spéciale COVID sont disponibles sur le site monudi.com.

Il s'applique à l'ensemble des stagiaires venant suivre des formations au sein de l'Université de l'Ingénierie.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Ce règlement vient en complément des dispositions de votre contrat de travail. L'Udl se substitue alors à votre employeur pour la durée de votre formation et peut ainsi appliquer les mêmes prérogatives et mettre en place des sanctions en cas de non-respect dudit règlement intérieur.

Vous êtes soumis aux mesures relatives aux conditions de travail ainsi qu'aux règles d'hygiène et de sécurité en vigueur au sein de l'Université de l'Ingénierie. Mais vous restez cependant soumis au pouvoir disciplinaire de votre entreprise d'origine.

Le Groupement d'Intérêts Economiques (GIE) portera à la connaissance de cette dernière toute faute ou manquement dans l'exécution de vos missions.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

PAUSE ET RESTAURATION

L'Udl dispose au rez-de-chaussée d'une salle permettant de prendre une pause avec une boisson et une collation ou encore de déjeuner le midi dans le respect des gestes barrières.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

En tant que stagiaire, vous vous engagez à :

- **Respecter les horaires** indiqués sur votre convocation correspondant au début de la formation
- **Porter le badge** qui vous aura été remis à l'accueil lors de votre arrivée
- **Renseigner la feuille d'émargement** en début de chaque demi-journée
- **Signaler tout retard ou toute absence** à l'accueil de l'Udl au 01.49.98.51.66 ou par mail à accueiludi@udi-sncf.com
- **Aviser, en cas d'absence, non seulement l'Udl mais aussi votre établissement d'origine.** Idem en cas d'arrêt de travail pour maladie ou accident.
- **Ne pas vous absenter de votre formation sans motif valable, ni quitter l'établissement sans autorisation préalable.** Tout départ anticipé doit être motivé et s'accompagnera de la signature d'une décharge
- **Adopter un comportement respectueux et professionnel**
- **Couper les téléphones portables** pendant les formations
- **Respecter la propreté et le calme des lieux,** en particulier lors des pauses
- **Ne pas modifier l'aménagement des lieux de travail** sans en avoir au préalable référé à l'Udl
- **Veiller à conserver la salle dans son état de propreté initial**
- **Veiller à ce qu'aucune information privilégiée autre que celle strictement relative à la formation ne soit échangée**
- **Ne pas diffuser ou réutiliser sans l'autorisation écrite de l'Udl** et au titre de la clause de confidentialité, **les contenus fournis en formation, propriété intellectuelle de l'Udl.**

- **Remplir à l'issue de la formation, le questionnaire de satisfaction** reçu par mail, destiné à recueillir vos appréciations « à chaud » (J+1 de la fin de la formation) et à froid (quelques mois plus tard) sur la session de formation et les conditions d'accueil.

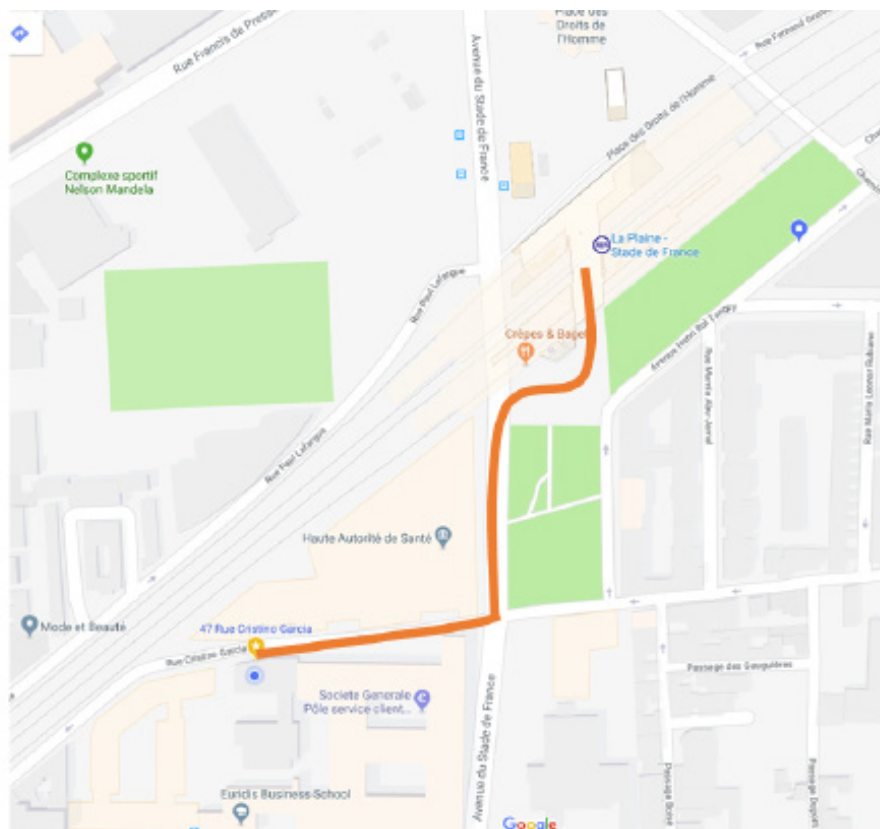
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- **Porter un masque chirurgical ou masque en tissu de cat 1 (norme AFNOR)**
- **Ne pas fumer au sein des locaux de l'Udl**
- **Ne pas vous trouver sous l'emprise d'un état alcoolique** caractérisé par le taux d'alcoolémie le plus faible en vigueur pour la sécurité routière
- **Ne pas consommer de boissons alcoolisées** - sauf autorisation particulière et exceptionnelle de la Direction
- **Ne pas consommer et être sous l'emprise ou inciter à la consommation de produits stupéfiants**
- **Vous conformer aux règles de sécurité en vigueur** affichées dans chaque salle
- **Respecter en cas d'incendie les procédures d'évacuation** et à ne pas rester dans les locaux dès lors qu'un ordre d'évacuation aura été donné par les personnes dûment habilitées
- **Ne pas modifier ou entraver le fonctionnement des équipements individuels et collectifs** installés dans les locaux notamment en ce qui concerne l'aération, la climatisation, l'éclairage et l'insonorisation
- **Signaler toute anomalie constatée** dans le fonctionnement du matériel
- **Ne pas modifier, supprimer ou nuire à l'efficacité de quelque façon que ce soit, les dispositifs de protection individuels et collectifs**

HORAIRES ET ACCÈS

Les locaux situés au 47 rue Cristino Garcia, 93200 Saint Denis La Plaine **sont ouverts de 8h15 à 18h00** pour les formateurs et stagiaires.

Les horaires indiqués sur votre convocation correspondent au début de la formation. Il vous est demandé d'arriver 15 mn avant cet horaire pour les modalités d'accueil.



L'Université de l'Ingénierie est accessible aux personnes à mobilité réduite, et dispose d'un ascenseur, de toilettes dédiées à chaque étage et de couloirs élargis.

Le stationnement de voiture n'est pas possible dans les locaux de l'Udl. Si vous vous rendez en formation en voiture, vous devrez utiliser les espaces publics.

Cependant, le site de l'Udl dispose de stationnement pour les 2 roues.